



Organisation ski des SLV n° : Email de l'organisation :

- **16, 19, 20 et 21**
- ski.cmcas.tulle.aurillac@gmail.com

Aurillac, 20 novembre 2025

Interlocuteur principal :

- **GAURIAU Brice**

N° Portable : - **06 65 03 73 42**
Email : -brice.gauriau@enedis.fr

SORTIES SKI AU LIORAN 2026

Bonjour à tous,

Si votre, (vos) enfant(s) souhaite(nt) participer aux sorties ski 2026 au Lioran, veuillez remplir la fiche d'inscription ci-jointe en annexe (vous avez la possibilité d'inscrire plusieurs enfants sur la même fiche d'inscription).

- **Ages :**

Les sorties ski sont ouvertes aux enfants de :

5 ans

à

17 ans inclus

Pour les enfants de 5 et 6 ans il est souhaitable qu'au moins un des parents puissent accompagner l'organisation.

- **Sorties :**

Les sorties se dérouleront les samedis après-midi.

Les enfants devront être inscrits pour chaque sortie avant le jeudi midi.

Les inscriptions devront être effectuées auprès de Brice Gauriau

Pour communiquer facilement tous les parents des enfants inscrit seront réunis dans un groupe WhatsApp

Rappel : la société de transport, le restaurant, l'école de ski, ainsi que la CMCAS, doivent avoir les informations concernant le nombre de participants les vendredis matin au plus tard.

| Sortie 1 | Sortie 2 | Sortie 3 | Sortie 4 | Sortie 5 | Sortie 6 | Sortie 7 | Sortie 8 |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|
| 10 janvier | 17 janvier | 24 janvier | 31 janvier | 7 février | 28 février | 07 mars | 14 mars |

Date de remise des médailles ESF
le 1^{er} samedi des vacances

- **Participations financières pour les sorties :**

Le montant de la participation financière **par enfant / par sortie** est de :

15€

La participation financière comprend une partie du **forfait** et du **goûter**.

Les transports et les moniteurs sont à la charge de la CMCAS.

Les paiements des participations financières devront être effectués **uniquement par chèques**.

Les chèques seront remis à l'organisation ski lors de chaque sortie.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de "**CMCAS Tulle Aurillac**".

- **Forfaits :**

Les forfaits sont valides **uniquement les samedis après-midi de 13h00 à 17h00**.

Les forfaits seront distribués dans le car et récupérés au goûter.



- **Ecole de ski** : avec l'ESF

- Les séances se dérouleront par groupe de niveau, avec d'autres associations du cantal. A l'issue des 5 premières séances une médaille sera remise à votre enfant. A compté de la séance du 15 février, il y aura des professeurs dédiés à notre groupe, en fonction du budget restant, pour continuer de faire progresser les plus jeunes.

Ecole de ski : **ESF (Ecole de Ski Française), 10 rue u Téton de Vénus, 15300 Le Lioran.**

Horaires des cours : **de 15h00 à 17h00.**

Type de cours : **Cours de ski conventionnel collectif.**

L'apprentissage ce fait essentiellement sur les 5 premières séances avec remise de médaille à l'issu. Il est important de prévoir à l'avance la participation de votre enfant à l'ensemble des 5 séances.

Cette année la remise des médailles est le 1er samedi des vacances.

- **Equipements** :

Les enfants devront être équipés d'un casque sur les pistes.

Les enfants devront être équipés de leurs chaussures de ski avant de prendre le car afin d'éviter qu'ils ne les mettent pas pendant le transport (sécurité).

Veuillez équiper vos enfants chaudement avec des gants, un masque anti-UV (ou lunettes), si nécessaire une cagoule, et surtout un **casque**.

En cas de pluie, pensez à joindre un poncho à l'équipement des plus petits afin qu'ils puissent le mettre par-dessus la combinaison (les plus petits sont plus sensibles aux intempéries et cela pourrait les dissuader à faire du ski par la suite).

- **Gôûters** :

Restaurant : **Hôtel le Rocher du Cerf.**

N° téléphone : **04 71 49 50 14**

Les gôûters seront pris en communs par l'ensemble des enfants à partir de 17h00 (après la fermeture des pistes).

- **Transports et arrêts** :

L'horaire au départ d'Aurillac s'effectuera devant le portail RTE au 5 rue Lavoisier à partir de :

13h00

L'arrivée à la station du Lioran est prévue aux alentours de 14h00.

Il sera possible d'effectuer des arrêts spécifiques le long du trajet afin que vous puissiez déposer et récupérer vos enfants.

Les parents qui souhaiteront amener leur(s) enfant(s) par leurs propres moyens, devront informer préalablement le responsable de l'organisation afin de bien cadrer la prise en charge de(s) l'enfant(s) à la station.

- **Locations** :

Magasin de location : **Lioran Sports, 15000 Super Lioran.**

N° de téléphone : **04 71 49 50 17**

Il n'y a pas de participation financière de la CMCAS pour les locations. Les locations seront à la charge exclusive des parents.

Par contre, l'organisation ski peut vous proposer de gérer les locations **des skis** pour la saison entière (Les chaussures et les bâtons sont inclus dans les prix proposés).



Locations des skis pour la saison entière :

| Skis Enfants | Skis Adultes |
|--------------|--------------|
| 75€ | 95€ |

La taille des skis "Adulte" commence à partir de 160 cm.

Généralement il faut enlever environ 10 cm par rapport à la taille de la personne pour définir la taille des skis (ce n'est qu'une indication, d'autres critères sont à prendre en compte). Le jour de la prise en charge du matériel il faudra voir avec le magasin de location pour déterminer la taille des skis la plus appropriée.

Le matériel de location sera remis à l'enfant **lors de sa 1^{ère} sortie**.

Toutefois, la date d'ouverture de la station du Lioran étant normalement prévue pour le **20 décembre 2025**, vous aurez la possibilité de récupérer le matériel de location directement à « Lioran Sports » avant la première sortie de l'enfant (il vous faudra préalablement avertir M. GAURIAU qui informera le magasin). Vous pourrez prendre le matériel si vous allez skier dans d'autres stations ou si votre (vos) enfant(s) partent en colonie avec la CMCAS.

Les paiements des locations devront impérativement être effectué en début de saison, après réception du matériel (exemple : dès la deuxième sortie) **uniquement par chèque**.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de **« Lioran Sports »**.

Les chèques seront remis directement à l'organisation ski pour contrôle du montant et recensement.

Si le matériel n'est pas adapté il pourra être échangé en court de saison.

Le matériel devra être restitué à votre interlocuteur local après la fin de saison de ski.

Dépannages pour les casques :

Il faut équiper vos enfants d'un casque pour la saison entière, cela évitera des pertes de temps à la station.

« Lioran Sports » ne propose pas de locations de casques pour la saison entière.

Par contre, le magasin pourra dépanner les enfants qui auront oubliés leur casque au coup par coup.

Les paiements des casques de dépannages ce feront directement à « Lioran Sports ».

| Paiement du dépannage pour un casque |
|--|
| 1,00 € par sortie en espèces, directement à « Lioran Sports » |

• Encadrants :

La fonction principale des « Encadrants » n'est pas de donner des cours mais d'encadrer les enfants sur l'ensemble de la sortie.

• Accompagnants :

En fonction des places disponibles dans le car, certains parents pourront accompagner l'organisation ski à la station (surtout les parents des plus petits).

Le transport en car sera gratuit pour les parents dits « Accompagnants ».

Il ne sera pas dans l'attribution des parents « Accompagnants » d'encadrer les enfants sur les pistes. Ils pourront toutefois aider les « Encadrants » avant que les moniteurs de l'école de ski prennent en charge des enfants (exemples : aider les enfants à aller aux toilettes, à s'habiller, pour les déplacements dans la station, etc...).



Si les parents « Accompagnants » souhaitent skier, ils pourront bénéficier du forfait de l'organisation.

Le montant du forfait pour les « Accompagnants » est de :

12€

Les paiements devront être effectués **uniquement par chèques**.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de **"CMCAS Tulle Aurillac"**.

• **Interlocuteurs pour les inscriptions des enfants aux sorties et les restitutions des locations en fin de saison :**

Interlocuteurs

- M. Brice GAURIAU 06 65 03 73 42 brice.gauriau@enedis.fr

• **Expédition de la fiche d'inscription(s) :**

Merci de bien vouloir renvoyer la fiche d'inscription(s) au plus tard avant le :

31 décembre 2024

| | |
|---|--|
| Soit par courrier à | M. GAURIAU Brice, rue pierre et marie Curie, 15130 YTRAC |
| Soit à l'adresse mail de l'organisation | ski.cmcas.tulle.aurillac@gmail.com |

Cordialement à tous,

L'équipe de l'organisation ski.